

## **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DATES IMPORTANTES**

**La Bourse d'études supérieures Perras, Cholette & Cholette** a été créée à la suite d'un legs de deux Anciens du Collège, Jean-Paul, 1933 et Claude Cholette, 1940 et de son épouse Colette Perras. Elle est destinée aux Anciens et Anciennes du Collège de Montréal qui poursuivent des études universitaires aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat et postdoctorat - sauf exception).

Elle vise à aider les personnes qui excellent et se démarquent dans les domaines **Artistiques, Médicaux et Scientifiques** à poursuivre leurs études supérieures. Cette bourse a une valeur maximale de **10 000 \$**.

### **Critères d'admissibilité :**

- Être inscrit à temps plein dans une institution d'enseignement universitaire ou équivalent (ex. : conservatoire, etc.) au Canada ou à l'étranger.
- Avoir un excellent dossier académique universitaire.
- Avoir complété au moins deux (2) ans, ou sa 5<sup>e</sup> année du secondaire au Collège de Montréal.
- Si demandé, pouvoir démontrer à la satisfaction du jury le caractère scientifique du projet d'études dans lequel la personne candidate est engagée.

### **Échéancier et dates importantes :**

- La personne candidate doit faire parvenir un dossier de candidature complet à l'attention du **comité de sélection de la Bourse Perras, Cholette & Cholette**, par courriel à [fondation@college-montreal.qc.ca](mailto:fondation@college-montreal.qc.ca) au plus tard le **30 juin 2025**. Un accusé de réception sera envoyé afin de confirmer l'accueil de la candidature.
- La personne boursière sélectionnée recevra confirmation de l'octroi de la bourse, en **octobre 2025**.
- Les autres personnes ayant déposé un dossier de candidature seront aussi avisées que leur candidature n'a pas été retenue.

**Documents requis :**

- Pour que la demande soit complète, le dossier doit inclure, et être envoyé **en un seul envoi**, en format PDF :
  - Le formulaire de candidature dûment rempli ;
  - Les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires ;
  - Un exemplaire du curriculum vitae ;
  - Des lettres provenant de 3 répondants du milieu académique (professeur, directeur de thèse, etc.) portant essentiellement sur la qualité du travail académique de la personne candidate. Ces lettres doivent aussi être transmises à la Fondation Collège de Montréal directement par le répondant à [fondation@college-montreal.qc.ca](mailto:fondation@college-montreal.qc.ca)

**Veillez noter que :**

- Les dossiers incomplets ne seront pas considérés ;
- Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas octroyer de bourse une année donnée ou de scinder le montant maximal en deux (2) bourses.

Pour un supplément d'information, ou pour des précisions, contactez Mme Lynda Brault, directrice générale de la Fondation Collège de Montréal, par téléphone au 514-804-6633, ou par courriel à [fondation@college-montreal.qc.ca](mailto:fondation@college-montreal.qc.ca)

L'adresse de la Fondation Collège de Montréal :

1931, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1E3